



L'Administration Communale de Colmar-Berg se propose d'engager

### **un chargé de communication (M/F/D)**

du groupe de traitement B1, employé communal, sous contrat à durée déterminée et à tâche complète, avec possibilité de transformation en contrat à durée indéterminée, en vue de renforcer l'Administration.

#### Conditions d'admissibilité

- Être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne
- Être au moins détenteur du diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires ou d'un diplôme étranger équivalent
- Les titulaires d'un BTS dans le domaine du multimédia, de la communication ou dans un domaine apparenté seront également pris en considération

#### Missions et tâches

- Création, édition et gestion du contenu pour le site internet de la Commune de Colmar-Berg ainsi que sur les réseaux sociaux sur lesquels la Commune se présente :
  - rédaction du contenu conformément aux standards d'écriture pour le web
  - prise de vues et autres formats audiovisuels (photos, vidéos)
- Création, édition et gestion du bulletin communal
- Planification, encadrement et couverture des événements de la Commune de Colmar-Berg, y compris en dehors des heures de bureau
- Gestion du calendrier de publication des informations et actualités sur les différents canaux digitaux
- Collaboration avec les associations locales et les commissions consultatives de la Commune
- Divers travaux administratifs pour les besoins de la commune

#### Profil souhaité

- Avoir une bonne maîtrise des trois langues administratives (luxembourgeois, allemand et français) et ceci à l'écrit et à l'oral ; la connaissance de l'anglais constitue un atout
- Aisance à travailler avec les outils digitaux et les réseaux sociaux
- Compétences approfondies en création et montage de contenus audiovisuels (images, vidéos, etc.)
- Sens de l'organisation et de la responsabilité
- Esprit d'équipe, flexibilité et capacité à travailler de manière autonome



Pièces à joindre à la demande :

- 1) Lettre de demande d'emploi
- 2) Notice biographique détaillée
- 3) Extrait récent de l'acte de naissance
- 4) Extrait récent du casier judiciaire
- 5) Copie de la carte d'identité ou du passeport
- 6) Copies des diplômes et certificats d'études
- 7) Photo récente
- 8) La remise d'un portfolio dans le domaine des médias constitue un avantage.

Les candidats sont invités à soumettre leur candidature écrite au plus tard le 24 mai 2026 à l'adresse suivante :

Collège des bourgmestre et échevines de la commune de Colmar-Berg  
B.P. 10  
L-7701 Colmar-Berg

Les demandes introduites après ce délai ne pourront plus être prises en considération.

Le secrétariat se tient à votre disposition pour toute information complémentaire au numéro de téléphone (Tel : 83 55 43 - 222)

Colmar-Berg, le 30 avril 2026

Le collège des bourgmestre et échevines

